



# LIGUE DES ALPES DE BASKETBALL

Rhône-Alpes Région

30 cours de la Libération 38100 GRENOBLE

Tel 04 76 49 03 96 – Fax 04 76 49 66 52

Courriel : [ligue@alpes-basket.fr](mailto:ligue@alpes-basket.fr)

Site : <http://alpes-basket.fr>

**REUNION du Lundi 24 Mars 2014**

**PV - 35**

**PROCHAINE REUNION : LUNDI 31 MARS 2014**

**Présents :** ALBISER Jean-Louis - ALESSANDRINI Emile - BLANCHARD Jean-Yves - CASSET Serge - CUPER Gérard - GENOUD Christian - GEYNET Joël - GROS Patrick - GUIONNEAU Catherine - LERICHE Vivien - MAGLI Gérard - PIESVAUX Jacqueline - ROUX Matthieu - VACHER Benoît

**Excusés :** CAMPISI Gérard - ECHTIOUI Karim - ROUSSEAU Pierre

**Assistent :** CROSETTO Georges - POINAS Rémy - ROLLAND Quentin - TRUC-VALLET David

Consulter notre NOUVEAU site Internet sur <http://alpes-basket.fr>

**- S E C R E T A R I A T -**

**PERMANENCES**

Lundi 11h30 / 20h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi 9h / 17h - Vendredi 9h / 12h

**ALPES BASKET CAMPS 2014**

**A ST-MICHEL DE MAURIENNE**

**PRINTEMPS**

Du dimanche 4 au vendredi 9 mai 2014

**ETE**

Du dimanche 6 au vendredi 11 juillet 2014

Du dimanche 13 au vendredi 18 juillet 2014

**Faites vite ! Il ne reste plus que quelques places !!!**

**ALPES BASKET CAMP ARBITRES 2014**

**A ST-MICHEL DE MAURIENNE**

**PRINTEMPS**

Du dimanche 4 au vendredi 9 mai 2014

**ETE**

Du dimanche 6 au vendredi 11 juillet 2014

## PIECES JOINTES

Désignations arbitres 05-06/04/2014  
Détection Centre d'entraînement BCTM

### COURRIER FFBB

#### Secrétariat Général

- CR Réunion Commission fédérale Salles, Terrains, Equipements et Arénas du 31/01/2014
- FFBB INFOS n°19
- Note d'information territoires Diffusion plaquette de Politique territoriale FFBB
- Note d'information structure employant des CTF afin de proposer la prise en charge de leur inscription au certificat de spécialisation "Animation et maintien de l'autonomie de la personne"
- PV du Comité Directeur des 15 et 16 mars 2014
- Note d'information concernant les réseaux sociaux
- Dispositions financières 2014-2015
- Demande d'avis pour l'Union Basket Savoie Albertville-Challes (UBSAC)
- Présence de la responsable Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques dans notre Ligue

### COURRIER COMITES

#### DROME-ARDECHE

- PV n°34 du 17/03/2014
- Courrier à l'attention des clubs, de la ligue, de la FFBB

#### ISERE

- PV n°36 du 18/03/2014

#### SAVOIE

- PV n°34 du 17/03/2014

#### HAUTE-SAVOIE

- PV n°34 du 17/03/2014

### COURRIER CLUBS

#### LA RAVOIRE CHALLES

Changement adresse mail de Bernard GONTHIER

#### ENTENTE ST MARTIN ST MICHEL

Disponibilité gymnase

#### BC LA TRONCHE MEYLAN

Championnat de France National NF1 le 22/03/2014

#### CREST-SAILLANS

Comité de Drôme-Ardèche

#### COGNIN LA MOTTE SB

Statut de l'Entraîneur

### COURRIER DIVERS

#### AGEFOS

Programmation Formations 2014

### SURCLASSEMENTS

NOM Prénom	Club	n° licence	Date naissance	Type	Date Qualif
MILLIA Bruno	Chatonnay BC des Etangs	BC006257	22/01/2000	Département	19/03/2014



*Des valeurs, une passion*

**COURRIER RECU**

BC BAVONNE

Championnat régional

**CHANGEMENTS D'HORAIRE**

Catégorie	Match du	N°	PV	Equipe recevante	Equipe qui se déplace	se jouera		Observations
						Date	Heure	
U20CoRA	05.04	2365	35	BEAUJOLAIS	. CESSIEU	05.04	15:30	
U20F2	05.04	2218	35	CROLLES	. ST MARTIN ST MICHEL	04 04	20:30	Vendredi 4/4
U20CoRA	19.04	2359	35	LE COTEAU	. BEAUJOLAIS	19.04	14:30	(Match du 29.03)
U20CoRA	19.04	2359	35	LE COTEAU	. BEAUJOLAIS	19.04	13:30	(Match du 29.03) 2ème Dérog
U17E	22.03	1038	35	ST EGREVE	. AIX MAURIENNE	22.03	18:15	
U20F2	26.04	2225	35	ST MARTIN ST MICHEL	. BC NORD ARDECHE	26.04	15:00	

**DROITS FINANCIERS A TITRE ADMINISTRATIF**

PV N°	N° du Match	Match du	Catégorie	Club qui doit les DIF	Somme à régler	Matches concernés	Retard feuille marque	Résultat non saisi ou retard
35	1746	22 03	U17M1	ASA SEYNOD	10			10
35	1865	22 03	U17M2	CHARNECLES RIVES	10	CHARNECLES RIVES-THÔNES		10
35	361	01 03	EM	CRAN PRINGY	17	AUBENAS² - CRAN PRINGY	17	
35	109	22 03	PNM	FAVERGES DOLOMIEU	10	FAVERGES DOLOMIEU-EPAGNY		10
35	873	16 03	EFB	PORTES DE L'ISERE	17	FRONTONAS CHAMAG- PORTES IS	17	

**FAUTES TECHNIQUES**

PV	Nom, Prénom	Licence	Rencontres					CLUB								
			Division	Poule	Date	N°	Type									
							1			2	3	4	5			
35	BOURSET Julien	VT860342	PEM	B	16 03 14	632	T								AL VOIRON	
35	RIVIERE Arnaud	VT822152	PEM	B	16 03 14	632	T								AL VOIRON	
35	ORTOLAN Maxence	BC970155	U17E		22 03 14	1035	T								COGNBIN LA MOTTE	2
35	PELOSO Sébastien	VT781444	PEM	A	23 03 14	507	T								DOMENE	2
35	DKHIL Mohamed Nabil	VT796188	PNM		15 03 14	104	T								FAVERGES DOLOMIEU	2
35	STAAL Christelle	VT784201	EF	B	22 03 14	885	D								FRONTONAS CHAMAGNIEU	2
35	BOCHRAWNA Cyril	VT912009	U17M1		22 03 14	1748	T								GIERES	2
35	BOSLAND Christelle	VT812079	PNF		16 03 14	238	T								RHODIA CLUB	
35	PEREZ Antoine	VT900269	PNM		01 03 14	100	T								SAULCE	2
35	ROBERT Fabien	VT830174	PNM		01 03 14	100	T								SAULCE	
35	TREES Jean-Luc	ON815465	PNM		01 03 14	100	T								SAULCE	
35	TURON Guillaume	VT920114	EM		15 03 14	370	T								ST MARTIN ST MICHEL	
35	LEFEVRE Elissa	VT932251	EF	B	22 03 14	885	T								TERRES FROIDES	
35	VIAL Emilie	VT920673	EF	B	22 03 14	885	D								TERRES FROIDES	
35	ROBACHE Mickaël	BXC986685	U17M2		22 03 14	1865	T								THÔNES	
35	HURAY Sabrina	VT880212	EF	A	16 03 14	868	T								VALENCE BOURG	



## DISCIPLINE

<b>DOSSIER N° 3</b>	<b>Réunion du :</b> 24 mars 2014	<b>PV N° 35</b>
	<b>Rencontre :</b> JS Chambérienne/AL Voiron Basket	<b>N°579</b>
	<b>Catégorie :</b> PEM Poule B	<b>du : 15/12/2013</b>
		<b>Score : 69-71</b>

**Motifs invoqués :** Coup de coude volontaire à un joueur.

**Rapport produit par :** Le Président du club JS Chambérienne, Capitaine et entraîneur de l'équipe B, les arbitres, le marquer, le chronométreur et le responsable de salle, Mr PASQUIER (joueur équipe A), Mr BERTHELOOT (joueur équipe A), Mr BURSTERT (observateur arbitre Ligue), Mr ARQUILLIERE (joueur équipe B impliqué)

**Examen quant au fond :**

- Vu les dispositions des articles 602 à 609 des règlements officiels de la FFBB ;
- Après audition téléphonique de Monsieur Damien BURSTERT, observateur de la rencontre ;
- Après examen des pièces du dossier ;
- Attendu que, suite à plusieurs courriers reçus du club de JS Chambérienne concernant le match JS Chambérienne contre AL Voiron Basket le 15/12/2013 en EM Poule B, un joueur de l'équipe de JS Chambérienne, Mr BERTHELOOT Guillaume, licence VT841167, aurait été victime d'un coup de coude volontaire de la part d'un joueur de l'AL Voiron Basket ;
- Attendu qu'à la suite de ces courriers, le Président de la Ligue des Alpes, a saisi la commission Juridique pour l'ouverture d'une enquête concernant ce dossier ;
- Attendu qu'à la lecture des différents rapports reçus, la commission Juridique de la Ligue a décidé d'auditionner Mr Damien BURSTERT, observateur de la rencontre ;
- Attendu que les arbitres présents lors de cette rencontre reconnaissent que le joueur BERTHELOOT Guillaume du club de JS Chambérienne, s'est retrouvé au sol, le visage en sang, mais les arbitres, mal positionnés sur le terrain, n'ont pu confirmer quel était le joueur responsable de ce coup de coude donné par un adversaire ;
- Attendu qu'au débriefing de fin de match, l'observateur de la rencontre, Mr Damien BURSTERT, a signalé aux arbitres qu'il avait vu un coup de coude volontaire de Mr ARQUILLIERE Valentin, licence VT851129, du Club de l'AL Voiron Basket, sur Mr BERTHELOOT Guillaume ;
- Attendu que lors de son audition, Mr Damien BURSTERT, confirme le coup de coude volontaire de Mr ARQUILLIERE Valentin à l'encontre de Mr BERTHELOOT Guillaume ;
- Attendu que les faits se sont passés à l'opposé du ballon ;
- Attendu qu'à la suite de ce coup de coude volontaire, Mr BERTHELOOT, sort avec « une fracture ouverte des os propres du nez avec un enfoncement du volet externe droit et une fracture luxation septale » ;



- Constatant que Mr ARQUILLIERE Valentin, dans son rapport, reconnaît avoir donné un coup de coude mais non volontaire au visage de Mr BERTHELOOT ;
- Constatant que Mr ARQUILLIERE Valentin a été convoqué au siège de la Ligue des Alpes pour de plus amples informations mais s'est excusé de son absence, estimant ne pas avoir d'autre élément à ajouter à son rapport ni d'avoir à se faire représenter ;

Pour ces motifs,

**La Commission Juridique**

**Section Discipline décide :**

- Une suspension de neuf (9) mois fermes du 24/03/2014 au 24/12/2014 et une suspension de neuf (9) mois avec sursis à Monsieur Valentin ARQUILLIERE, licence VT851129, du club AL Voiron Basket

**Composition de la Commission :** Mme GUIONNEAU et Ms. BLANCHARD, CARRET, CROSETTO, GENOUD, MAGLI et PARRINI.

**Droits financiers à titre administratif :** 135€ au club AL Voiron

A l'encontre de cette décision, un appel peut être interjeté devant la Chambre d'Appel dans les dix jours ouvrables à compter de la date de la notification de la décision, conformément aux dispositions des Articles n° 623 et suivants des Règlements Généraux de la FFBB.

**NOTIFICATION ADRESSEE A :** Monsieur ARQUILLIERE Valentin

CD Isère et Savoie

Clubs : AL Voiron Basket, JS Chambérienne

**Commission Régionale des Officiels.....PV – 35**

**COURRIER**

Capitaine équipe PEM AL Voiron : arbitrage match PEM n°632

**RAPPEL AUX CLUBS**

Samedi 22 mars 2014, un observateur s'est présenté sur un match PNM et a trouvé les portes du gymnase closes. Le club avait changé de salle sans prévenir le répartiteur régional.

**Prenez note de la chronologie à respecter en cas de forfait même de dernière heure, il en va de même pour les changements de salle :**

- Prévenir le club adverse
- Prévenir **IMPERATIVEMENT** le répartiteur, **Vivien LERICHE au 06 87 27 53 13**, qui pourra prévenir l'observateur éventuel et récupérer les arbitres
- Prévenir le ou les arbitres désignés
- Prévenir **Jacqueline PIESVAUX au 06 87 52 44 52**

**TOUTE INFRACTION A CETTE PROCEDURE ENTRAÎNERA AUTOMATIQUEMENT ET SANS EXCUSE POSSIBLE LE PAIEMENT DE L'AMENDE DE 140 € PREVUE DANS LES DIPOSITIONS FINANCIERES DE LA LIGUE.**



*Des valeurs, une passion*